

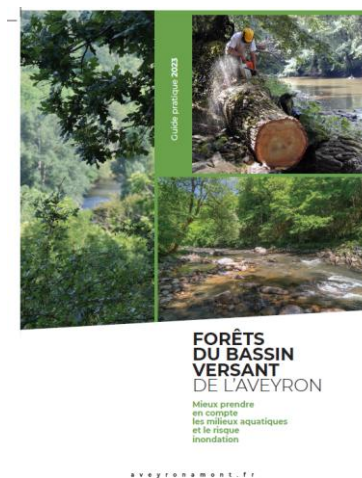
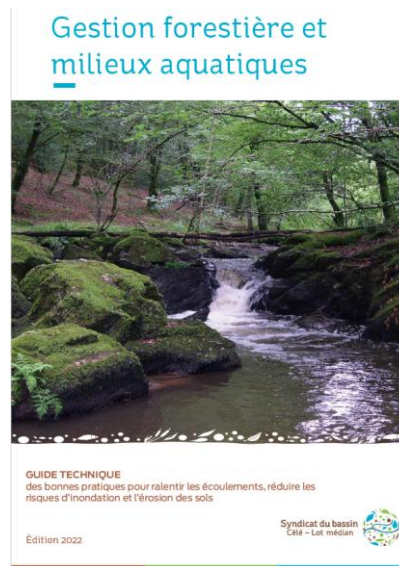
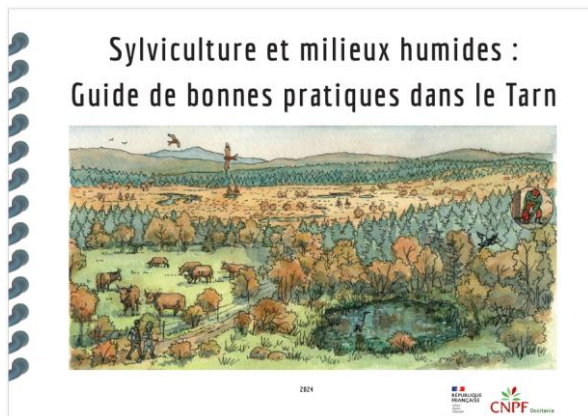
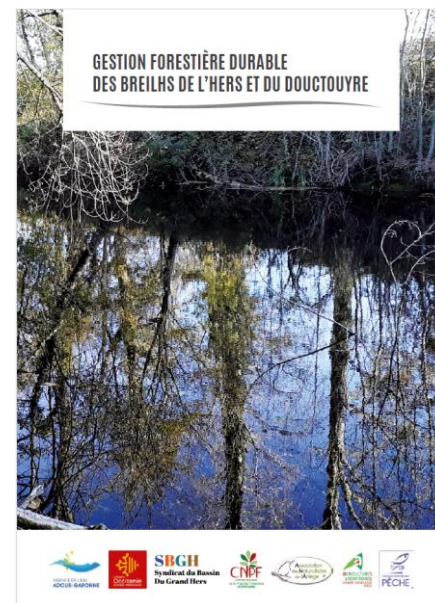
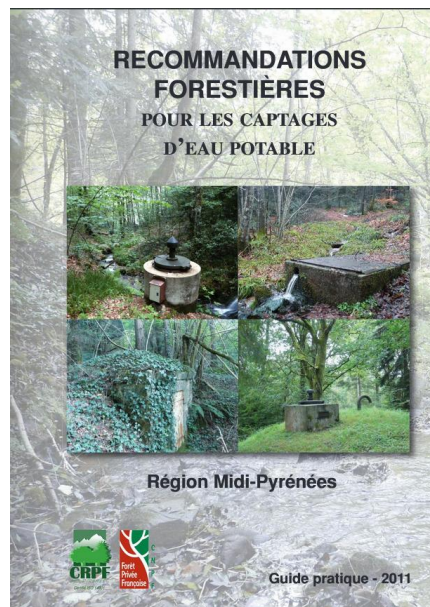
Adapter la Forêt du bassin versant de l'Agout pour faire face au Changement Climatique Territorial (AForACCT)

Présentation du projet AForACCT

23 Octobre 2025, visio-conférence Plan national Milieux Humides

Contexte

Historique important de coopération avec l'agence de l'eau Adour-Garonne



Adapter la Forêt du bassin versant de l'Agout pour faire face au Changement Climatique Territorial (AForACCT)

Partenaires

L'Agout



Financeurs



Objectif du projet

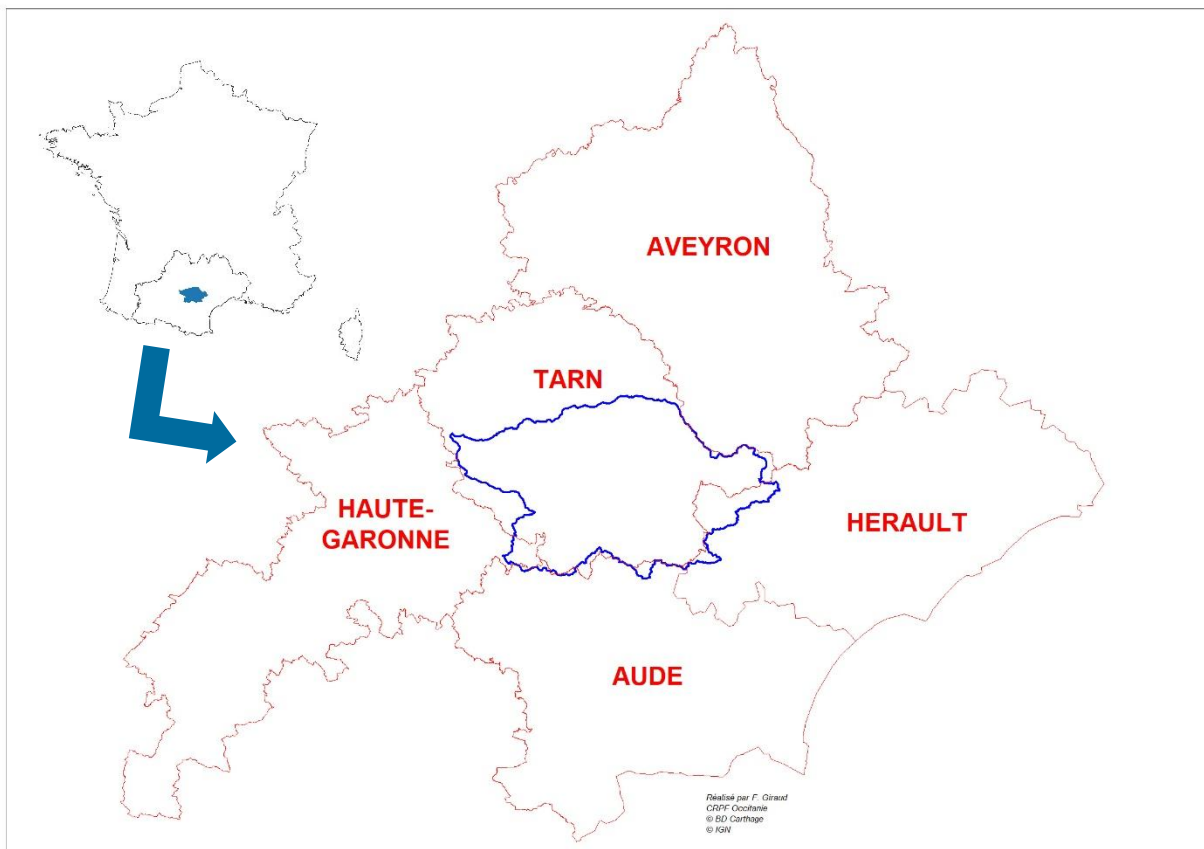
Encourager une gestion forestière durable visant à adapter les peuplements forestiers aux changements climatiques et adapter les pratiques sylvicoles sur les zones sensibles liées à l'eau (zones humides, bords de cours d'eau, captage d'eau potable...)

Moyens principaux mis en œuvre:

1. Analyse du contexte forestier du bassin versant de l'Agout (objectif réalisé)
2. Elaborer en concertation, un cahier des charges d'aides forestières pour favoriser la mise en place de pratiques vertueuses (objectif réalisé)
3. Animation technique avec la réalisation de diagnostics forestiers (action en cours)
4. Accompagner financièrement les propriétaires forestiers mettant en place des pratiques vertueuses (action en cours)



Où se situe le projet ?



Au cœur de la région Occitanie:

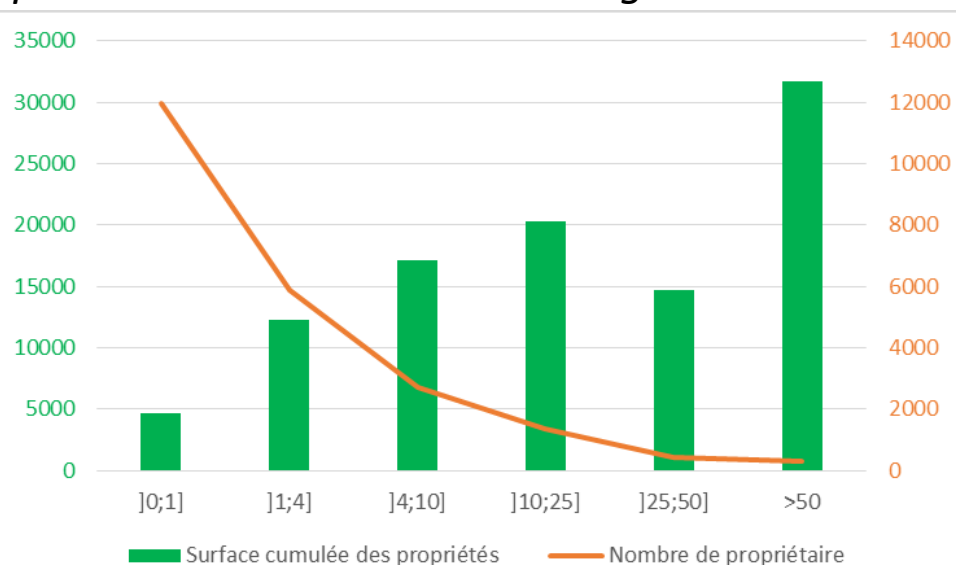
- 168 communes dans le Tarn
- 11 communes de l'Hérault
- 8 communes de l'Aude
- 7 communes en Haute-Garonne

Carte de situation du projet AForACCT



Les propriétés forestières privées du bassin versant de l'Agout

Classes de surface des propriétés forestières privées du bassin versant de l'Agout



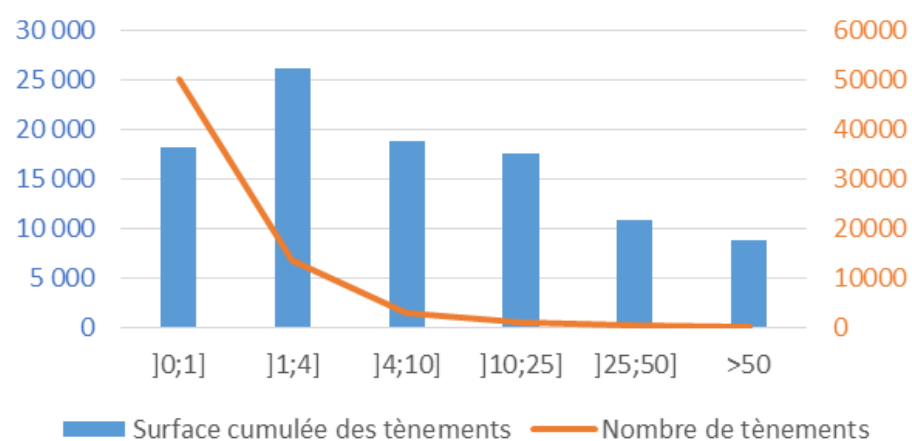
22 500 propriétaires pour 101 000ha de forêt privée dont:

720 propriétaires de plus de 25ha ont 46% de la surface forestière

4030 propriétaires de 4-25ha ont 37% de la surface forestière

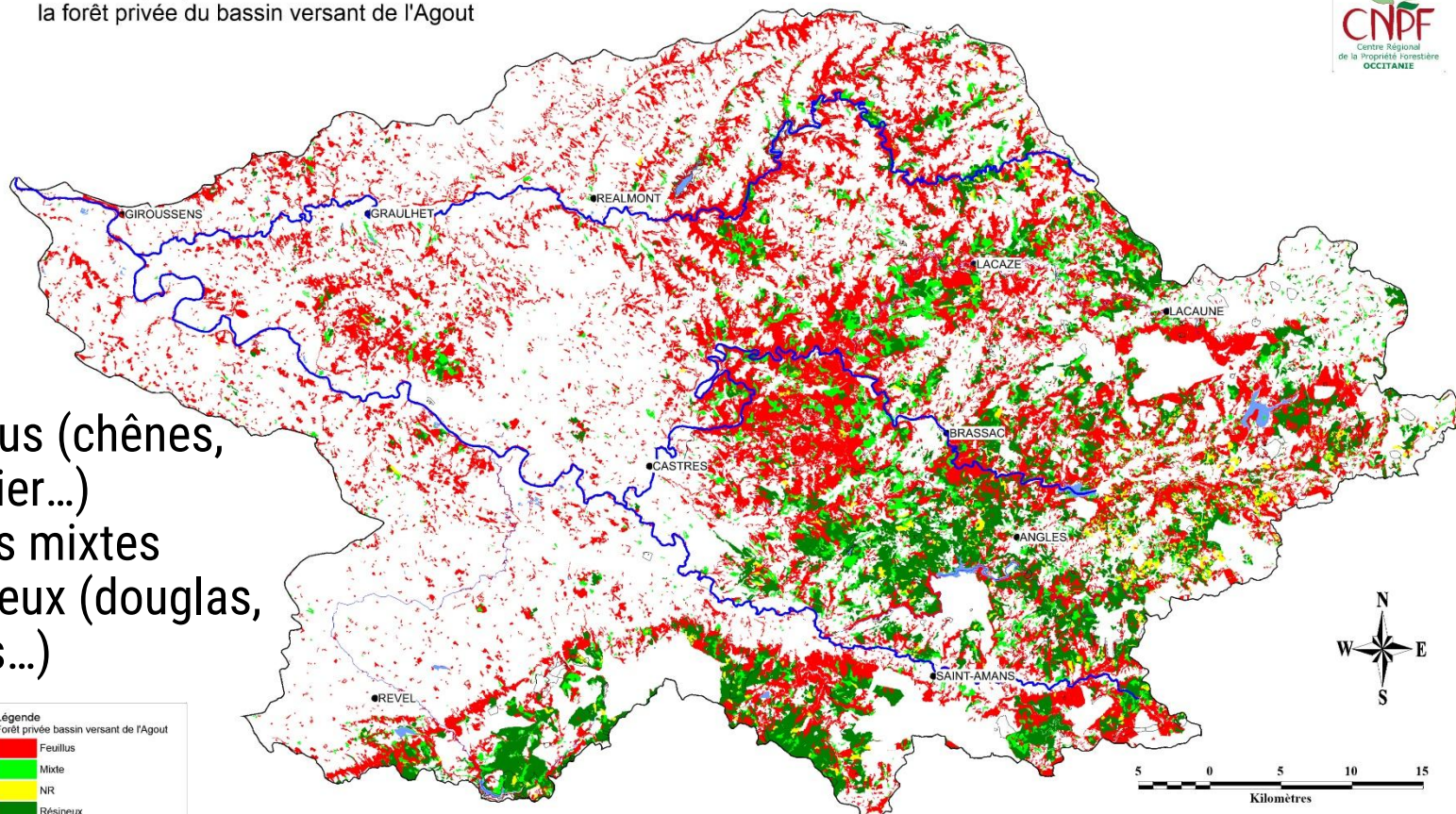
Classes de tènements des propriétés forestières privées du bassin versant de l'Agout

Il y a de grandes propriétés sur le bassin versant de l'Agout mais les tènements sont majoritairement de moins de 4ha



Les types de peuplements

Carte des peuplements feuillus et résineux de la forêt privée du bassin versant de l'Agout



Échelle: 1:250 000

Légende
Forêt privée bassin versant de l'Agout

Feuillus
Mixte
NR
Résineux

- 64% de feuillus (chênes, hêtre, châtaignier...)
- 12% de forêts mixtes
- 24% de résineux (douglas, épicéas, sapins...)



Le Tarn: 1^e département d'Occitanie en récolte

Production en volume forêt privée :

1,1 Mm³/an

(64% feuillus / 36% résineux)

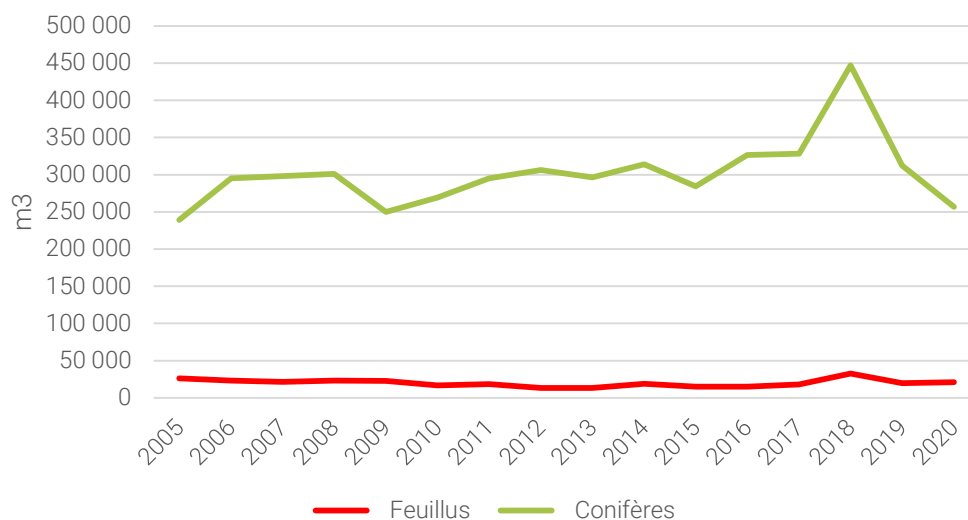
(chiffres IFN 2012-2020)

Récolte 2020 :

- BI et de feu : 265 780 m³
- BO résineux : 256 900 m³
- BO feuillu : 21 000 m³

TOTAL : 543 680 m³, soit 49% de l'accroissement *(hors autoconsommation)*

Récolte de Bois d'Oeuvre dans le Tarn



Aides forestières développées en concertation

- **Restauration de ripisylves** (minimum 30m): **aide de 50% de la facture**
- **Zone humide :**
 - Préservation de la dynamique naturelle (engagement pendant 15 ans): **forfait 1500€/ha**
 - Travaux en zone humide : **forfait 2 500€/ha**
- **Régénération naturelle** pour les peuplements en station, jouxtant un cours d'eau sur un minimum de 30m et jusqu'à un maximum de 150m de distance du cours d'eau ou d'une zone humide: **dépend du stade de la régénération**
- **Reboisements après exploitation de peuplements par une plantation mélangée:** **80% facture avec un plafond à 5000€/ha**
- **Aménagements pérennes de traversée des cours d'eau sur les pistes forestières** (sur les pistes forestières existantes): **50% avec un plafond à 8000€ pour un pont et 3000€ pour un passage busé**
- **Pièges à sédiments** (sur les pistes forestières existantes) : **50% de la facture avec un plafond à 500€**



Animation CRPF

- Réalisation de diagnostics forestiers
- Sensibilisation et vulgarisation aux bonnes pratiques d'exploitation forestière
- Accompagnement à la mise en œuvre des opérations
- Suivi des dossiers d'aide forestière
- Organisation de la commission de sélection des aides forestières



Dossiers d'aides forestière

A ce jour, 3 commissions de sélection des dossiers ont permis d'engager:

- 9 propriétés dans des démarches de pratiques vertueuses
- Environ 10 ha de travaux en zones humides
- 15,50 ha de préservation de dynamique naturelle dans des zones humides
- 1 dossier avec une plantation mélangée
- 1 dossier avec une traversée de cours d'eau pérenne

=> Montant global engagé des aides: 44 000 €



1^{er} chantier réalisé: GF de l'Arn

Contexte:

- Futaie d'environ 3ha de Pin Weymouth mélangée avec quelques bouleaux plantés sur une zone humide en 1973 via le FFN. De nombreux fossés ont été créés et la plantation s'est faite en ados.
- Projet :
 - récolter les résineux tout en conservant les feuillus
 - ensuite, laisser la parcelle en libre évolution
- Le chantier a été réalisé en novembre 2024 par un bucheronnage manuel et un débardage par câble mât des arbres entiers, billonnage et démantèlement en bordure de piste à l'abatteuse.
- Vidéo du chantier disponible sur notre site internet:
<https://occitanie.cnpf.fr/actualites/video-comment-exploiter-ma-foret-tout-en-respectant-les-milieux-humides>



Merci pour votre attention.



Flore Giraud

Responsable développement forestier territorial Tarn / Nord
Haute-Garonne CNPF, délégation Occitanie

Copyrights photos :

Bernard Petit © CNPF,
Sylvain Gaudin © CNPF,
Olivier Martineau © CNPF,
Florent Gallois © CNPF,
Anne Geneix © CNPF